

2023 : les Pays de la Loire sont toujours la 2ème région du tri des emballages en France !

En 2023, avec une moyenne de **94 kg d'emballages ménagers et papiers triés par habitant**, les Pays de la Loire est la 2ème région la plus performante en matière de tri en France. Les Ligériens ont contribué une nouvelle fois à **une forte progression de la collecte des emballages en plastique et en carton**. Ces résultats valident la stratégie de simplification du geste de tri et appellent l'activation de tous les autres leviers de performance pour accélérer vers le 100% solutions pour tous les emballages.

Le tri des emballages progresse en Pays de la Loire

Les habitants des Pays de la Loire ont trié en moyenne 94 kg d'emballages ménagers et papiers par habitant en 2023 (-2%). En détail, il s'agit de 76 kg d'emballages ménagers – emballages légers et verre – (+0,7 % vs 2022) et de 18 kg de papiers triés par habitant (-12 % vs 2022).

Le tri des emballages légers (acier, aluminium, carton, plastique) a progressé en Pays de la Loire avec une augmentation de +6,1% comprenant notamment une hausse de +8,5% du tri des emballages en plastique, et +6,7 % des emballages en carton.

En parallèle, le volume d'emballages en verre triés a baissé en Pays de la Loire (-2,5%), comme à l'échelle nationale. Cela s'explique notamment par une baisse de -2,5% du gisement mis en marché en 2023.

Concernant les papiers graphiques, la baisse de 12 % est à mettre en perspective avec la baisse structurelle des papiers mis en marché (-11%), sous l'effet notamment de la fin des prospectus publicitaires et du recul du marché de la presse papier.

A l'échelle départementale, la dynamique du tri des emballages ménagers est particulièrement en hausse en Loire-Atlantique :

Département	Emballages ménagers triés* par hab. / an	Evolution performances emballages 2023 vs 2022	Papiers triés par hab. / an	Evolution performances papiers 2023 vs 2022	Total emballages ménagers et papiers triés par hab. / an	Evolution performances emballages ménagers et papiers 2023 vs 2022
Loire-Atlantique	75,5 kg	4 %	16,8 kg	-8,8 %	92,3 kg	1,4 %
Mayenne	68,4 kg	0,1%	17,3 kg	-13,1 %	85,7 kg	-2,9%
Sarthe	62,4 kg	-1.1%	16,9 kg	-15,4 %	79,3 kg	-4,5%
Maine et Loire	70,8 kg	-1,8%	18,6 kg	- 14,4 %	89,4 kg	-4,7%
Vendée	98,1 kg	-0,9	21 kg	-11,6 %	119,1 kg	-3%

*emballages légers + verre

Le geste de tri simplifié explique, cette année encore, la 2ème place des Ligériens !

Le déploiement de la simplification du geste de tri a été finalisé en 2023, avec 15 millions de Français supplémentaires concernés par ce dispositif. Sa mise en place sur 100% du territoire des Pays de la Loire depuis 2022, a permis une montée en puissance du tri et du recyclage des emballages en plastique tout au long de l'année. Une nouvelle de bon augure alors qu'ont été inaugurés début 2024 les premiers centres de sur-tri, permettant de prendre en charge les nouveaux plastiques collectés dans le cadre de la simplification du tri – comme les pots de yaourt en polystyrène (PS) – et de les orienter vers [les filières de recyclage en boucle fermée qui seront opérationnelles dès 2025](#).

Citeo se mobilise pour la collecte hors foyer en Pays de la Loire

Plusieurs collectivités des Pays de la Loire sont engagées avec Citeo pour renforcer le tri et la collecte hors foyer. A l'image de la communauté d'agglomération de Pornic, qui a testé la mise en place de points de tri sur l'espace public en installant 140 dispositifs dans des lieux stratégiques tels que les plages et les aires de pique-nique. Après six mois d'expérimentation, les résultats sont encourageants : 10 tonnes d'emballages légers et 30 tonnes de verre ont été récoltées. Forts de ce bilan positif, la collectivité prévoit de déployer 140 équipements supplémentaires dans toutes les communes du territoire, affirmant ainsi son engagement en faveur du tri et du recyclage dans les espaces publics.

Après le succès de l'expérimentation des « BOB », des conteneurs à verre installés sur les rives de l'Erdre, Nantes Métropole a déployé avec le soutien de Citeo, des « BOB emballages » dans les lieux stratégiques de la ville. Ces conteneurs, conçus par l'agence Faltazi, en plus d'être designs et visibles, sont connectés pour permettre un suivi à distance et optimiser ainsi les tournées de collecte. Ce dispositif sera testé prochainement sur le territoire de Rennes Métropole.

Lutte contre les déchets abandonnés : Citeo renforce ses actions en Pays de la Loire

Dans le cadre du Plan de Lutte Contre les Déchets Abandonnés, Citeo a signé 94 conventions avec des collectivités ligériennes, comme Nantes, Pornichet, Guérande ou encore Angers, visant à mettre en place des initiatives concrètes pour prévenir les déchets abandonnés sur le territoire et améliorer leur nettoyage.

Le réemploi des emballages, levier essentiel pour réduire leur impact environnemental, se déploie en Pays de la Loire

En Pays de la Loire, dans le cadre de [l'appel à projet EncoRe Plus de réemploi](#), 9 projets ont bénéficié de l'accompagnement de Citeo. A titre d'exemple, Trivalis a expérimenté l'usage de boîtes à pizza réemployables dans deux campings vendéens pendant la période estivale. Au total, ce sont près de 1500 déchets de boîtes à pizza à usage unique qui ont été évités.

La région fait partie des 4 régions pionnières (Pays de la Loire, Bretagne, Normandie et Hauts de France) de la démarche [ReUse](#), impulsée par Citeo, une première étape vers la généralisation du réemploi à l'échelle nationale. Dès mai 2025, les habitants des Pays de la Loire pourront acheter des produits de grande consommation dans des emballages réemployables, dans les grandes surfaces alimentaires.

Des leviers complémentaires à activer pour agir plus vite et plus fort

Si la collecte sélective de tous les emballages plastiques et le développement de nouvelles filières démontrent leur effet positif sur les performances de tri et de recyclage des emballages ménagers, il reste plusieurs leviers de performance à activer pour atteindre les objectifs nationaux et européens en la matière : accélérer le déploiement de la tarification incitative ; passer le réemploi à l'échelle ; lancer le développement de la collecte séparée des cartons en apport volontaire ; développer le tri et la collecte hors-foyer... Citeo appelle une nouvelle fois l'ensemble des parties prenantes à l'échelle nationale et territoriale à se mobiliser, se concerter et se saisir de ces solutions pour réduire plus vite et plus fort l'impact environnemental des emballages ménagers et papiers.

A l'échelle nationale : progression du tri des emballages et de leur taux de recyclage !

Les Français ont trié l'an dernier en moyenne 58 kg d'emballages ménagers par habitant, soit 1 kg de plus qu'en 2022. En détail, il s'agit de 25 kg d'emballages légers (+12% vs 2022) et de 33 kg d'emballages en verre.

Cette progression du tri des Français a notamment permis la progression **du taux de recyclage des emballages ménagers en 2023, pour atteindre un nouveau palier : 67%**. Outre la préservation des ressources naturelles, ce sont ainsi 2,3 tonnes de CO2 qui ont été évitées dans l'atmosphère, l'équivalent de 8400 allers/retours Paris-New-York.

Le tri des papiers graphiques s'élève quant à lui à 14,5 kg par habitant, avec un taux de recyclage de 63%.

Contacts presse

Agence L&A - citeo.regions@lamerie-rp.fr

Marie Deniau - 06 37 98 96 58 | Manon Gillet - 07 57 76 71 98

A propos de Citeo

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer la transition vers l'économie circulaire, Citeo s'est fixé 5 engagements : réduire l'impact environnemental des produits de ses clients en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ; créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique ; donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation ; co-construire et promouvoir les solutions et les positions de l'entreprise, de l'échelle locale à l'international ; cultiver l'engagement de ses collaborateurs au service de sa mission. Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 13 milliards d'euros pour développer l'éco-conception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 67 % des emballages ménagers et 63 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.